



**- TERRITORIAUX -
CUGNAUX**

SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE CUGNAUX

**Hôtel de ville
31270 CUGNAUX**

Cugnaux le 19 mai 2025

Monsieur Albert SANCHEZ
Maire de la ville de CUGNAUX
Président CCAS, Résidence Loubayssens

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du jeudi 5 juin 2025

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint copie du préavis de grève nationale que la fédération des services publics CGT a adressé le 13 mai 2025 à Mme Catherine VAUTRIN Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, à Mme Astrid PANOSYAN- BOUVET Ministre du Travail et de l'Emploi et à M. Laurent MARCANGELI Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification.

Le quotidien des salarié·es actif·ves et retraité·es ne cesse de se dégrader. Les retraité·es sont confronté·es à une précarité croissante. Près d'un tiers d'entre eux·elles vivent avec une pension inférieure à 1 200 euros par mois. Les femmes retraitées, en particulier, subissent des inégalités encore plus criantes. En raison de carrières hachées, de temps partiels subis ou de bas salaires, leurs pensions sont souvent bien inférieures à celles des hommes.

Dans la Fonction publique territoriale, la pension moyenne est de 1 263 euros mensuels. 50 % des retraité·es sont en dessous de 1 250 euros mensuels et 30 % sont au minimum garanti, dont beaucoup de femmes. Certes, les retraites de base ont augmenté de 2,2 % au 1er janvier 2025 et 4 % pour le RAFP. Mais le compte n'y est pas !

Les véritables responsables du déficit du pays sont, entre autres, la Macronie et les capitalistes. Dans ce contexte, l'heure est bien à la poursuite et à l'amplification de la mobilisation !

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la journée de mobilisation, le 5 juin, avec les revendications suivantes :

- Abrogation de la loi portant contre-réforme des régimes de retraite.
- Retour à la retraite à taux plein dès 60 ans.
- Effectivité de l'égalité salariale femmes/hommes, « à travail égal, salaire égal ».
- Revalorisation de toutes les pensions à hauteur de l'inflation 2024.
- Renforcer les moyens de la CNRACL et du Fonds d'Action Sociale.
- Relèvement du MICO et du MIGA (petites pensions) de 300 euros par mois.
- Augmentation des salaires et des pensions, et augmentation de la valeur du point d'indice de rémunération des fonctionnaires à 6 € dès 2025.
- Accès aux services publics et exigence de leur financement.
- Suppression du jour de carence pour toutes et tous et de la mesure baissant de 10 % le taux de remplacement du traitement de base pendant les arrêts de maladie ordinaire.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, le Syndicat CGT des Territoriaux de Cugnaux dépose un préavis de grève pour la journée du 5 juin 2025 de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des agent·es de la collectivité.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général